



# La préfecture de la Haute-Vienne

1, rue de la Préfecture, Limoges

1900-1911

## Le contexte

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la préfecture s'installe dans l'ancienne intendance de la place du Présidial. Le projet d'une nouvelle préfecture est décidé en 1895. À cet effet, en 1897, Emile Labussière, maire de Limoges, offre à l'Etat un terrain sur le site de l'ancien quartier du Viraclaud. Ce quartier était caractéristique de l'ancien centre-ville avec des rues étroites pavées, des maisons de moellons et torchis insalubres et une population souvent misérable. La municipalité, dans le contexte des courants hygiénistes très moraux de l'époque (les prostituées ayant adopté ce quartier), tient à moderniser cet habitat vétuste. Le 20 avril 1895, le projet de construction d'une nouvelle préfecture dans le quartier du Viraclaud est annoncé par la presse. L'architecte parisien Jules-Alexandre Godefroy, fils de l'architecte de la ville de Limoges Alexandre Godefroy, remporte le concours organisé en 1897. Les travaux sont adjugés le 3 mars 1900. Le préfet prend possession des lieux le 8 décembre 1904. L'aile des examens, construite entre 1908 et 1911, est restée inachevée. L'édifice a coûté 1 476 900 francs. Dans la lignée des projets haussmanniens, Jules-Alexandre Godefroy envisageait de réaliser en même temps que des immeubles publics et des immeubles d'habitation, une percée allant de l'hôtel de ville à la préfecture. Il souhaitait structurer et unifier la ville, tout en l'assainissant.

## L'édifice

La façade principale de l'édifice est constituée par le pan coupé du bâtiment situé à l'angle de la rue de la Préfecture et de l'avenue de la Libération. La préfecture bénéficie, par cet artifice, d'une élévation importante et imposante dominant tout un quartier, magnifiée par une composition en ordre colossal. Le traitement y est monumental : six colonnes jumelées semi-engagées, couronnées d'un chapiteau ionique à cornes et guirlandes de feuillage très stylisées, encadrent cinq travées ; elles sont surmontées d'une balustrade-rambarde en pierre qui, posée devant la toiture à la Mansart, permet d'agrandir artificiellement l'édifice vers le haut. A chaque angle sont édifiés deux avant-corps légèrement saillants, chapeautés par une imposante sculpture symbolisant la République victorieuse et florissante : sous des volutes, des cornes d'abondance fleuries autour d'un cartouche à enroulement ; au sommet, l'enceinte

d'une ville fortifiée dotée de quatre tours et le casque d'un guerrier (en remplacement du bonnet phrygien révolutionnaire). Le cartouche cache en grande partie un faisceau de verges, symbole des licteurs romains, réutilisé en 1789 pour la hampe révolutionnaire, et symbole architectural très fréquent à la Renaissance. Les sculptures décoratives sont dues à Henri Varenne (1860-1933), sculpteur tourangeau. De chaque côté de cette façade, existent deux pavillons semi-circulaires légèrement en retrait. Par son entrée imposante, par ses deux têtes de lion, symboles de la force et majesté des lieux, et par son balcon à balustrade marquant le bureau du préfet, la tour-lanterne à dôme, située sur la rue de la Préfecture, renforce la monumentalité de cet ensemble.

Les deux façades en retour, destinées à héberger des bureaux, sont beaucoup plus sobres. Elles présentent des similitudes avec certains des immeubles d'habitation édifiés à cette époque dans le quartier. Sur cette façade de l'avenue de la Libération est inscrite la devise de la République : Liberté, Egalité, Fraternité.

La décoration intérieure, réalisée entre 1905 et 1913, rassemble des œuvres représentatives du répertoire de la peinture décorative de la Troisième République, signées, entre autres, des peintres Eugène Alluaud, Jean Teilliet, Albert-Antoine Lambert (allégorie des métiers régionaux), Raphaël Collin (1850-1916), Charles-Auguste Mengin (1853-1933), Noël Bouton (figures de la Liberté, de l'Egalité, de la Fraternité) et François Thévenot (1856-1943). La verrière de l'escalier est d'Albert Gsell (1867-1951).

## Actualité

L'édifice a été protégé d'abord en 1975 lors d'une campagne nationale portant sur l'architecture des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, la protection du décor intérieur intervenant en 1989.

Inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêtés des 15 janvier 1975, 1<sup>er</sup> février 1989 et 26 avril 1999. L'édifice bénéficie, de fait, du label Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle.

## Source

Dossier de protection monument historique.  
CRMH - DRAC du Limousin

## Architecte, sculpteur,

Jules-Alexandre Godefroy, Henri-Frédéric Varenne

Diplômé de l'École nationale des beaux-arts, Jules-Alexandre Godefroy (1863-1928) est attiré par l'architecture historique (projet de restauration du château de La Rochefoucauld, restauration du château du Fraisse à Nouic). Parmi ses réalisations, on peut citer un pavillon à l'Exposition universelle de Paris en 1900, la Caisse d'Épargne et le tribunal de commerce de Flers dans l'Orne. A Limoges, il construit la poste centrale entre 1909 et 1911 et l'école pratique de commerce et d'industrie (actuel lycée Turgot), deux bâtiments dont la brique jaune et les grandes baies à structure métallique marquent le caractère plutôt fonctionnel. Nommé architecte de l'administration des

postes et télégraphes en 1906, il fonde un atelier d'enseignement (Pierre Chabrol et Georges Gay-Bellile y sont ses élèves). Mort en 1928, une exposition rétrospective de ses oeuvres a lieu en 1929 à Paris.

Elève d'Auguste Cain, Henri-Frédéric Varenne (1860-1933) devient sociétaire des artistes français dès 1890. Sculpteur et graveur de médailles, il obtient de nombreuses récompenses et d'importantes commandes publiques, pour la cathédrale et plusieurs monuments de Tours ainsi que pour la manufacture de Sèvres. A Limoges, il est également auteur des sculptures de la gare des Bénédictins.